

ECLIPSE DES CONFLITS

JM. Le Guennec a pris la succession de Y. Letranchant et tout à coup, vu d'en haut, tout s'éclaircit : « nous allons travailler vraiment ensemble, ce sera une réflexion partagée entre le national et les régions ; la télé est une oeuvre collective, avec la nouvelle chaîne info, nous allons quitter la TV des années 70, Il faut que l'on soit tous responsables, que l'on se parle , mais, oui mais...

« **Il y a un encadrement qui arbitre !** » nous dit-il.

Descendons donc du ciel et revenons à la réalité du terrain :

mercredi 23 septembre, des cadres ont menacé des salariés qui se déclaraient grévistes l'après-midi, de leur retirer le jour complet...

Les paroles s'envolent, les actes restent...

CASSE-TÊTES...

Contrats de formation par alternance :

13 personnes au 1er janvier 2015 dont 6 en apprentissage, 7 en professionnalisation, 10 contrats se sont terminés en septembre 2015, 10 nouveaux débutent , 2 sont prolongés, 4 vont arriver ,

Pour résumer : En 2016 il y aura 16 contrats et la Direction choisit de les embaucher en fonction de leur desiderata, pas en infographie par exemple où selon elle, il n'y a pas de besoin...

Pour le E-Learning

34 personnes se sont au moins connectés 1 minute au niveau du pôle dont 11 salariés de 0 à 0,25 % de la formation complète, 1 de 25 à 50%, 9 de 50 à 75% et 13 de 75 à 100% .

Pour résumer : 1,2% du personnel a réellement suivi la formation...

Avis négatif du CE (voir pièces jointes)

VRC-Ka Sat...

Fin 2015, Cherbourg, Bourges, Brest auront un Duster où 2 journalistes joueront aux techniciens pour transmettre leurs images (pointage de parabole) et brancher les ordres, tout en essayant d'assurer leurs métiers de JRI et rédacteur. Le Ka Sat remplace le DSNG vieillissant, mais selon la Direction, il n'y a pas d'impact sur les métiers, pas de problèmes d'ondes ...

Et lorsque l'on demande à la Direction si c'est sur la base du volontariat, silence ou presque. Et si un JRI qui refuse la formation commet une faute, silence...

Il n'y a pas d'argent pour remplacer les salariés, pour des émissions, pour mettre les locales sur la box, mais là, on peut trouver des centaines de milliers d'euros pour une quinzaine de ces VRC.

Une motion a été rédigée par le CE (voir pièces jointes.).

BUDGET CE

400000 euros sur des comptes-épargnes, 463000 euros de dépenses, on ne connaît pas exactement la subvention actuelle.

Augmentation de la partie décentralisée des antennes de 162000 à 180000 euros .

Nouvelle subvention transports, gîtes, voyages à NY, voyages sportifs, vacances solidaires.

Prochain CE le 16 octobre, N'hésitez pas à faire parvenir vos questions et commentaires à vos élus Sud !

NB. Les informations contenues dans ce compte-rendu n'ont pas vocation à être exhaustives. Pour en savoir plus sur les décisions et les discussions qui se sont tenues lors du CE, nous vous invitons à vous adresser à vos élus SUD au CE.

Sud pôle Nord-Ouest
Vos contacts

Lionel Bouhnik à Vanves
Anna Quéré à Rennes
Bertrand Le Gall à Brest
Marie-Céline Varin à Rouen

Sud FTV sur le blog
<http://syndicatsudftv.blogspot.fr/>

FORMATION PROFESSIONNELLE

ACTE 1 : Bilan au 30 juin 2015

Baisse de 28% du budget de la formation, mais pas de problème selon F. Liquet, c'est compensé par des formations centrales qui accompagnent les nouveaux investissements comme Imedia par exemple. Sauf que, de plus en plus, la formation continue de se centraliser avec désormais 50% polaire et 50% centrale (75% / 25% auparavant)

F. Liquet nous dit aussi que 56% des formations sont prévues d'ici la fin de l'année , mais 56%, c'est à peine plus que la moitié...

Primo-écoutes : 24 personnes ont été en formation de 2 jours, mais l'on sait qu'il y aura une sélection avec éviction directe des éluEs et salariéEs syndiquéEs...

Le CE donne un avis négatif à l'unanimité (voir avis en pièces jointes).

ACTE 2 : Orientations du plan de formation 2016.

On peut voir des éléments positifs , avec une prise en compte de la GPEC , des conclusions du rapport Vaquin, les évaluations des formations , le choix d'un dialogue avec le salarié sur ses compétences , la formation des managers qui permettrait de rétablir le dialogue. Ceci étant, nous voyons poindre un « club de managers » et des fiches métiers qui ne sont pas discutées avec les syndicats. Ce sont encore de bonnes intentions orales, mais l'on peut encore douter des actes à venir.

Faute d'éléments suffisants, le CE ne peut donner un avis. (voir PJ)